



FSU 104 rue Romain Rolland  
93260 Les Lilas  
Tel 01 41 63 27 35  
[tresorerie@fsu.fr](mailto:tresorerie@fsu.fr)

## ***AVS : une pétition en ligne unitaire syndicats - associations pour la professionnalisation de cette mission***

Suite aux interpellations et mobilisations, le gouvernement mettait en place à la hâte, à la rentrée 2009, un dispositif de reprise de certains AVS arrivant au terme de leur contrat, assorti de l'ouverture de discussions sur la professionnalisation de la fonction.

Si le dispositif de reprise a très rapidement montré ses limites (quelques dizaines de bénéficiaires sur 5000 AVS concernés !), les discussions se sont déroulées pendant plusieurs semaines et ont suscité un réel espoir pour les personnels, les familles des élèves en situation de handicap et la communauté éducative. Elles ont en particulier montré la nécessité d'un service départemental de l'accompagnement du jeune handicapé, en capacité d'intervenir, selon les besoins, sur tous les temps de la vie sociale.

Faisant fi de cette concertation, le Secrétariat d'Etat de la famille et de la solidarité faisait savoir unilatéralement fin mars qu'il abandonnait le principe de la professionnalisation, laissant les 20 000 AVS dans la précarité, se contentant d'adapter le dispositif de reprise en l'élargissant aux SAAD (Services à la personne).

Cette situation est inacceptable et a conduit les organisations syndicales et les associations du handicap à rechercher les moyens d'une intervention commune pour exiger ensemble la ré-ouverture des discussions sur la professionnalisation et mettre fin à la précarité qui pèse sur les personnels comme sur les familles des jeunes en situation de handicap.

C'est le sens de la pétition « [www.pourlemetieravs.org](http://www.pourlemetieravs.org) » que nous vous invitons à signer et à diffuser largement.